

Déclaration de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance sur de récents événements survenus en Arménie au cours desquels des responsables politiques de premier plan ont ouvertement justifié la violence homophobe

[Version arménienne](#)

Strasbourg, 7.6.2012 - La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe tient à faire part de l'inquiétude que lui inspirent de récents événements survenus en Arménie au cours desquels des responsables politiques de premier plan ont ouvertement justifié la violence homophobe.

Pour un haut fonctionnaire de l'Etat, il faut voir dans l'incendie d'un club une rébellion tout à fait justifiée contre les homosexuels. L'une des personnes arrêtées par la police à la suite de cet incident a été libérée contre une caution versée par deux députés qui semblaient les soutenir, comme en témoignent notamment des déclarations faites dans la presse.

L'ECRI attire l'attention sur les conséquences destructrices que de telles affirmations, et les diverses manifestations de haine qu'elles ont encouragées, risquent d'avoir pour la société pacifique et tolérante qu'elle a toujours cherché à promouvoir en Arménie comme dans tous les autres Etats membres du Conseil de l'Europe.

De l'avis de l'ECRI, des événements de cette nature créent un dangereux sentiment d'impunité qui compromet fondamentalement le respect général des droits de l'homme. L'ECRI appelle donc les autorités arméniennes à enquêter de manière approfondie sur les aspects criminels des actes à l'origine de ces faits en vue d'établir notamment le mobile des auteurs présumés. Elle exhorte aussi tous les partis politiques arméniens à se distancer de ces formes extrêmes d'expression qui sont clairement incompatibles avec les valeurs qu'elle a toujours défendues.

L'ECRI, organe de protection des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, composé d'experts indépendants, est chargée du suivi des problèmes de racisme, de discrimination fondée sur les origines ethniques, la nationalité, la religion et la langue, ainsi que de xénophobie, d'antisémitisme et d'intolérance, d'élaborer des rapports et d'adresser des recommandations aux Etats membres dans ce domaine. Pour plus d'informations sur l'ECRI : www.coe.int/ecri

Contact presse : Stefano Valenti, Conseil de l'Europe, tél. +33 (0)3 90 21 43 28; courriel : stefano.valenti@coe.int